

VŒU

Soutien de la Ville d'Ivry à la campagne "un bateau français pour Gaza" contre le blocus de la bande de Gaza

LE CONSEIL,

sur la proposition du groupe des élus Communistes et Partenaires
au nom de la majorité municipale

ADOPTE le vœu suivant :
(par 32 voix pour et 8 abstentions)

Depuis 2007, la population de la bande de Gaza vit sous blocus complet. Ce blocus, illégal au regard du droit international, est une punition collective de toute la population, la privant de ses droits fondamentaux : liberté de mouvement, droit à la santé, droit à l'éducation et au travail.

Il est rendu plus insoutenable encore par l'attaque israélienne « Plomb durci » qui, en décembre 2008 et janvier 2009, a fait de Gaza un champ de ruines, près de 1 400 morts et des milliers de blessés.

En mai 2010, dans une action citoyenne non violente et humanitaire, conforme à la résolution 1860 du conseil de sécurité, « la Flotille de la Liberté » a voulu briser ce blocus. Mais l'armée israélienne a attaqué les bateaux dans les eaux internationales. Bilan : 9 passagers abattus et de nombreux blessés.

Cette « violation grave des Droits de l'Homme », selon le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU, a provoqué les protestations des gouvernements et des peuples du monde entier. Sous la pression, le gouvernement israélien a dû reculer et, finalement, a annoncé l'allègement du blocus de Gaza.

Poursuivant cet engagement citoyen, le Collectif national pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens et la Plate-forme des ONG françaises pour la Palestine, ont lancé en octobre 2010 la campagne «Un bateau français pour Gaza ».

Au printemps 2011, un bateau français partira vers Gaza avec une nouvelle Flotille de la Liberté : une quinzaine de bateaux, des dizaines d'organisations, de coalitions européennes et internationales, en contact avec l'ensemble des organisations de la société civile palestinienne.

60 associations, syndicats et partis politiques, partout en France et dans notre ville autour d'un Collectif ivryen d'organisations, mettent actuellement leur force en commun pour envoyer un bateau avec, à son bord, citoyens et matériel pour apporter une aide humanitaire à la crise que subissent un million et demi de Palestiniens de Gaza.

Face à la situation humanitaire et humaine dramatique imposée par le blocus de la bande de Gaza et à l'injustice subie par les Palestiniens de Gaza, le conseil municipal d'Ivry-sur-Seine, ville messagère de la Paix, apporte son soutien à la campagne «Un bateau français pour Gaza», mobilisation citoyenne non-violente qui a pour objet d'alerter sur l'urgence et la nécessité de la levée du blocus de la bande de Gaza, pour rappeler le caractère essentiel du droit international et exiger une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens.

Considérant que le blocus de la bande de Gaza par le gouvernement israélien se poursuit,

Considérant que la mesure de ce dernier d'alléger le blocus demeure largement insuffisant par rapport aux besoins de la population et ne change rien à l'illégalité de ce blocus,

Considérant que la population de la bande de Gaza ne peut, ni sortir, ni exporter ses produits,

Considérant que les actions de la diplomatie internationale et française n'ont amené aucun changement notable de la situation,

Considérant l'acte de solidarité de l'Egypte qui a décidé de ré-ouvrir sa frontière avec la bande de Gaza de façon permanente,

Considérant que la ville d'Ivry-sur-Seine a désigné Marwan Barghouti, citoyen d'honneur et qu'elle œuvre pour un projet de coopération avec le camps de Jazalone et le village de Jifna,

Le conseil municipal d'Ivry-sur-Seine

- Dénonce la punition collective que constitue le blocus de la bande de Gaza, à l'origine d'une situation humanitaire grave,

- Demande que le gouvernement français et la communauté internationale agissent pour la levée du siège de la bande Gaza qu'ils ont eux-mêmes condamné dans un respect du droit international, condition pour une paix juste et durable entre israéliens et palestiniens,

- Appelle à soutenir la campagne «Un bateau français pour Gaza » lancée par 60 associations, syndicats et partis politiques français dont le but est de briser symboliquement le siège de la bande de Gaza,

- Décide de répondre à l'appel des organisations adressé aux collectivités locales « 200 communes donnent 200 euros » pour un bateau pour Gaza.

RECU EN PREFECTURE

LE 23 MAI 2011

TRANSMIS EN PREFECTURE

LE 23 MAI 2011

PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE

LE 20 MAI 2011